

## La Tanzanie se retire d'un partenariat économique avec l'UE

@rib News, 08/07/2016 â€“ Source Xinhua Les autorités tanzaniennes ont annoncé vendredi qu'elles se retiraient de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). Cette annonce fait de cette nation est-africaine, qui est la deuxième économie de la région, le premier Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est/East community (CAE/EAC) à se retirer de l'APE.

L'APE était destiné à permettre au bloc de l'EAC de commercer plus directement avec les pays de l'UE. Aziz Mlima, Secrétaire permanent du ministère tanzanien des Affaires étrangères, a déclaré que cette décision visait à protéger la fragile économie du pays, dans un contexte d'efforts soutenus du gouvernement tanzanien pour développer une économie industrielle encore balbutiante. Outre cette volonté de protéger l'industrie locale, une certaine confusion règne au sein de l'APE suite à la décision britannique de se retirer de l'UE il y a deux semaines, a ajouté M. Mlima. "Le plus grand risque que pose l'APE, c'est qu'il pourrait transformer les économies des petits pays en marchés pour couler les produits des pays développés, détruisant ainsi l'industrie locale", a-t-il déclaré. Il a souligné qu'outre ces considérations économiques, la Tanzanie avait également estimé que la signature de l'APE, prévue le 18 juillet de cette année, était trop précipitée, dans la mesure où elle avait besoin de plus de temps pour faire examiner les accords par divers départements publics et actionnaires privés. Les autres pays membres de l'EAC, comme le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud restent parfaitement libres de signer l'APE s'ils pensent que cela leur sera profitable, a ajouté M. Mlima. "L'APE n'aidera pas à promouvoir le développement de l'industrie locale. Au contraire, elle profitera largement de la situation, dans la mesure où les pays développés disposent déjà de toute une gamme de produits standards pouvant être vendus sur les marchés de l'EAC", a déclaré Samuel Wangwe, un célèbre économiste Charles Mwijage, ministre tanzanien de l'Industrie et du Commerce, a lui aussi commenté cette décision, affirmant que l'Accord de partenariat économique était un accord insidieux, dans la mesure où l'UE autorisait l'exportation des produits africains, tout en sachant parfaitement que les économies africaines naissantes n'étaient pas en mesure de répondre aux standards internationaux dans ce domaine. Autoriser les biens produits dans l'UE à inonder librement l'EAC reviendrait à tuer les industries locales et à transformer la Tanzanie en simple réservoir de matières premières, a-t-il ajouté.